

21 avril 2020 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Pour les Services publics, le compte n'y est pas !

C'est en grande partie grâce aux services publics que le pays « tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal » (Dixit E. Macron le 13 avril 2020).

Pourtant, après les salarié.e.s du secteur privé, sous couvert d'un traitement équitable, le gouvernement étend ses attaques à l'ensemble des fonctionnaires territoriaux qu'ils aient été en autorisation spéciale d'absence (ASA), qu'ils aient été dans la possibilité ou non de télétravailler ou s'ils devaient garder leurs enfants de moins de 16 ans. Dans une logique bien obscure, Macron divise les fonctionnaires en instaurant des primes de 500 à 1500 euros à destination des personnels de la santé, de 1000 euros maximum pour la Fonction publique territoriale, soumises au bon vouloir des employeurs publics locaux, créant de fait, une inégalité de traitement sur l'ensemble des territoires et même parmi les agents d'une même collectivité. Ceux qui auront obéi scrupuleusement à l'ordre de confinement parce qu'on leur a affirmé un temps que "pour sauver des vies, il faut rester chez soi !" En contrepartie, eux n'auront pas de prime : C'est ça, la "Nation reconnaissante" ! Comme si les agents confinés, ou non, étaient responsables de leur crise à eux !

Les annonces gouvernementales ne sont pas à la hauteur, alors que de nouvelles formes de souffrances apparaissent, induites par le confinement et aussi par les nouveaux modes de travail à distance, imposés, subis, dans un environnement familial particulier : conjoint également en télétravail, enfants à la maison suivant leurs cours à distance... cela est source de risques et générateur d'atteintes à la santé et à la sécurité des salariés.

Au moment où Emmanuel Macron pleure sur les inégalités, reconnaît lui-même qu'il nous paye si mal, et demande aux fonctionnaires de s'engager, **la Fédération CGT des Services publics réitère son exigence** de la part du gouvernement. La seule réponse attendue est **le dégel immédiat du point d'indice** et le rattrapage des dix dernières années. Sur cette période exceptionnelle, comme le reste du temps, **l'engagement des agents territoriaux**, au plus près de la population, en assurant des missions vitales, **doit être rémunéré, soumis à cotisations**, permettant le financement de notre sécurité sociale, et, par là même, des hôpitaux qui ont un besoin criant en moyens financiers et humains, exacerbés par la catastrophe actuelle. Plutôt que de verser des milliards au patronat, il doit verser cet argent à l'hôpital et aux services publics pour **augmenter drastiquement la valeur du point d'indice**, les capacités de soin et réattribuer les dotations aux collectivités locales.

La surdité de Macron et de son gouvernement aux légitimes revendications des agents a pour conséquence immédiate la colère qui gronde et qui s'élève au sein de la Fonction publique territoriale.